

Règlement d'utilisation

Conditions de location La location du domaine des Sources et du chalet Téléthon se fait uniquement pour des familles ou des sociétés à but non lucratif, pour des manifestations strictement privées. Toutes organisations publiques à entrée et boissons payantes ne sont pas admises.

La Municipalité peut dans des cas particuliers accorder des dérogations.

Période d'utilisation : Toute l'année.

Places disponibles : 100 places à l'extérieur.
80 places dans le chalet.

Bureau des réservations (+ location chauffage) Philippe et Anne-Marie FONTANA Tél. 024/492.36.19
Val Neige Natel 079/679.45.19
Les Diablerets

Tarif journalier Fr. 200.00

En cas d'annulation ou de non-restitution de clés, le montant de Fr. 50.00 sera facturé.

Les sociétés locales et les personnes domiciliées dans la commune bénéficient d'une réduction de 25 % du tarif.

Clés Sont à retirer directement auprès de M. et Mme FONTANA.

Accès aux véhicules	L'accès dans l'enceinte du Domaine des Sources est strictement interdit aux véhicules.
----------------------------	--

Véhicules de livraisons Les véhicules de livraisons sont admis, uniquement le temps nécessaire au chargement ou au déchargement de la marchandise.

Règlement de police Les organisateurs veilleront au respect des dispositions du règlement de police, notamment en matière de bruit.

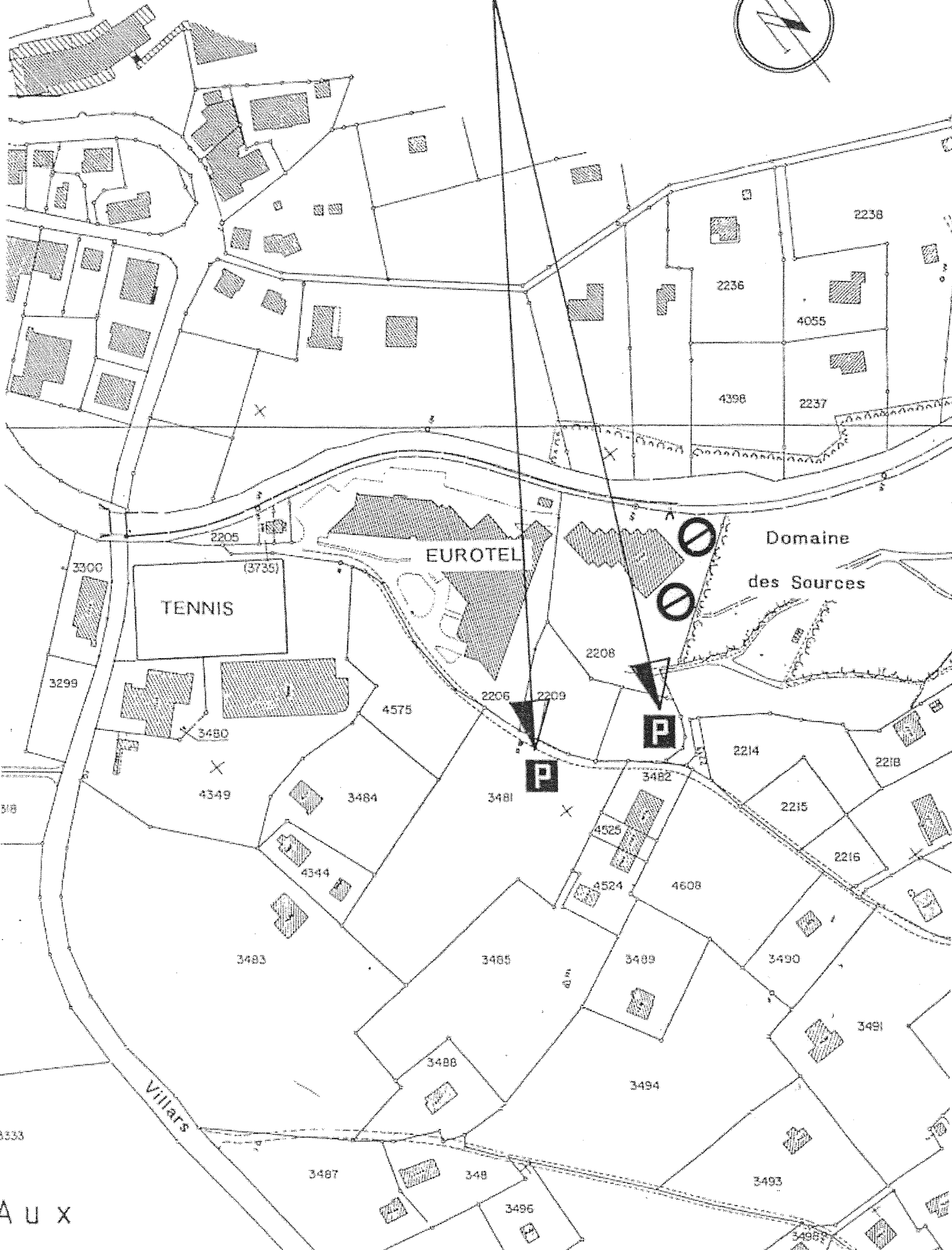
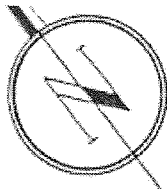
Places de parc Des places de parc sont disponibles (*Voir croquis*). Le parcage sur les places privées de l'Hôtel des Sources n'est pas autorisé.

Responsabilités	<u>Le ou les organisateur(s) est (sont) solidairement responsable(s) de l'application de ces directives.</u>
Païement	Le montant de la location sera encaissé par le bureau des réservations lors de la restitution des clés ou facturé.
Remise en état des lieux	
Le Domaine des Sources et ses locaux seront rendus en parfait état de propreté, à savoir notamment :	
Terrasse	Nettoyage des tables et bancs, ramassage des papiers, mégots de cigarettes et autres détritrus.
Chalet	Eteindre le foyer de la cheminée et le nettoyer. <i>Attention aux risques que comportent des cendres non éteintes !</i> Nettoyer les tables sur lesquelles les chaises seront rangées. <i>Attention</i> : Ne pas utiliser de produits détergent, ni de chiffons abrasifs Nettoyer le sol.
Toilettes	Nettoyer les cuvettes des WC et les lavabos ; balayer le sol et passer la serpillière
Déchets	Déposer les ordures dans les « éco-points-Molok » publics.
Fermeture	Rentrer les parasols, éteindre les lumières, fermer le chalet, les toilettes, le local technique et le portail d'entrée. Restituer les clés au bureau des réservations qui pourra procéder à un contrôle. En cas d'absence des responsables du bureau des réservations, déposer les clés dans la boîte à lettre du week-end à l'entrée de la Maison de commune.
Dispositions finales	Le non respect du présent règlement d'utilisation peut entraîner un refus de location pour le futur.
Responsabilités	La Municipalité décline toutes responsabilités pour les manifestations organisées au Domaine des Sources.

Nous vous remercions de votre collaboration et vous souhaitons une excellente journée ou soirée aux Diablerets

La Municipalité

ZONES DE PARCAGE



AUX